

Compte-rendu CSA D jeudi 2 mars 2023

La CSA D pour les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2023 s'est tenu le jeudi 2 mars. Même si l'inspecteur d'académie a estimé que la dotation nulle du département se justifiait par une baisse significative des effectifs dans le 1^{er} degré, le SNUDI FO ne peut se satisfaire des mesures décidées, et a voté contre la carte scolaire.

En effet :

- rien ne dit que les effectifs seront aussi à la baisse qu'annoncés (- 2900 élèves en moins) et par ailleurs,
- le département du Rhône dispose de seuils d'ouverture et fermeture encore très élevés en comparaison de départements équivalents tant en ordinaire qu'en éducation prioritaire.

Aucune mesure pour les RASED, un solde de +1 pour les établissements médico-sociaux.

Plus de 700 élèves du département sont en attente d'une place dans un établissement médico-social.

Du jamais vu ! la conséquence d'année de suppressions de postes en lien avec la convention Education Nationale et ARS !

- 515 élèves ont une notification non aboutie pour un IME ou un IMP
- 160 ont une notification non aboutie pour un ITEP
- 29 pour un centre éducatif troubles moteurs
- 5 pour des troubles sensoriels

Tous ces élèves se retrouvent scolarisés en école ordinaire, avec les conséquences désastreuses que nul ne peut ignorer !

Pour « compenser cette situation », l'ARS renforce les SESSAD :

- 50 places pour les troubles TSA
- 24 places pour la déficience intellectuelle
- 8 pour les troubles du comportement
- 6 pour le polyhandicap
- 8 tout type de trouble confondu

Et développe des « pôles de compétences » externalisés.

L'IA semble compter sur l'existence des pôles ressources et des PIAL pour traiter les problèmes relatifs à l'inclusion systématique !

En terme, de priorités, l'IA mis en place les priorités :

- Dédoublage GS en REP qui correspond à 45 ETP
- La mise en place des classes à 24 en GS CP CE1 en Ordinaire : 28 ETP
- Renforcement des Brigade REP+ : entre 30 et 40 ETP

Il indique porter une attention particulière au rural...

Bilan de cette carte scolaire : 186 créations et 233 retraits soit un solde de -47 postes.

3 votes contre : 2 FO et 1 CGT

7 abstentions : 5 FSU, 1 CFDT et 1 UNSA